

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 avril 2022 - 19 heures

Secrétaire de séance à désigner : Laure ESTOURNET

12 conseillers présents

Absente excusée : Solange De SOUSA

Approbation Compte Rendu du dernier conseil

Le conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

Compte Rendu des commissions

- Commission Bâtiments : Les travaux de l'appartement du premier étage rue de la creuse sont en cours et bientôt terminés.
- Commission Assainissement - Voirie : Les travaux de voirie commandés à Eiffage sont terminés. Il reste un complément à faire à Vermorel, et 3 tabourets vont être refaits au Mât Primevère, sur le parking de la salle polyvalente et au Jovin, par Eiffage également.
- Commission fêtes - sociétés - associations - sports : L'organisation de la manifestation Caisse à Savon est en cours.
- Fleurissement - Environnement : Une réunion s'est tenue le 25 avril. Nous avons besoin de volontaires le 23 mai au matin pour le fleurissement du village. La commission fleurissement propose d'installer 4 jardinières en bois sur le hameau des Filatures.
- Bulletin Municipal : Une réunion est prévue en mai pour nommer le nouveau responsable du Bulletin Municipal.
- Economie - Artisanat - Industries : Le nouveau bar restaurant des Filatures a ouvert. Des places « arrêt minute » ont été matérialisées rue Centrale au niveau des commerces.
- CME : Mercredi 27 avril la COR organise une réunion des CME des communes. Au programme matinée civique avec présentation de la COR, pique-nique, visite de la baignade biologique et initiation aux premiers secours.
Le Conseil propose que les enfants du CME assistent à une réunion du Conseil Municipal pour voir comment ça se passe.
Pour la foire du 7 mai le CME a organisé un jeu de piste.
- Cimetière : Dans le cadre des procédures de reprise des concessions, les tombes à revoir vont être listées.

Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire

- Devis signé à l'entreprise Larue TP d'un montant TTC de 516.71 € pour le changement de serrure de la porte d'entrée du salon de coiffure.
- Devis signé à l'entreprise L'art de Faire d'un montant de 984 € TTC pour la fabrication et la pose de 4 poubelles urbaines.

DPU

Nous avons reçu 2 DIA concernant des ventes d'immeubles situés en zone U :

- Vente immeuble Giammattéo au 6 chemin Champagnat ;
- Vente immeuble Mazoyer au 1 impasse des Hortensias ;

Le conseil a décidé de ne pas exercer son droit de préemption pour ces demandes.

Emprunt 2022

Lors de la réunion du conseil municipal du 25 mars pour l'établissement du budget, il a été décidé d'effectuer un prêt d'un montant de 150 000 euros pour pourvoir au besoin de financement des travaux d'investissements pour l'année 2022.

Ci-dessous les offres proposées :

Crédit Mutuel

Trimestrialités constantes en capital + intérêts

Montant : 150 000 €

Durée : 6 ans

Taux : 0.70 %

Frais de dossier : 150 €

Montant des échéances trimestrielles : 6 387,64 €

Coût total des intérêts : 3 303,24 €

Termes trimestriels constants en capital

Montant : 150 000 €

Durée : 6 ans

Taux : 0.70 %

Frais de dossier : 150 €

Montant des échéances trimestrielles : 6 250,00 € + intérêts à 0.70 % en sus

Coût total des intérêts : 3 281,40 €

Le Conseil se prononce pour un prêt à trimestrialités constantes en capital et intérêts

Travaux investissement 2022

Renforcement Talus Travaux

Montant inscrit au budget 2022 : 50 000 €

2 talus sont à renforcer suite aux intempéries, celui du Grand Chemin et celui de Diurnay.

Talus de Diurnay :

- Devis de Robert Denis d'un montant de 648 € TTC après les travaux voir pour fleurir ce talus.

Talus du Grand Chemin :

- Devis de Robert Denis pour la poste de 2 caniveaux et de 2 regards en béton en amont pour canaliser l'eau d'un montant de 2 064 € TTC.

2 devis ont été reçus pour un enrochement :

- Devis de Farjot Ronno d'un montant de 16 920 € TTC

- Devis de Eiffage d'un montant de 17 644,80 € TTC

Le Conseil accepte les devis de Robert Denis pour un montant de 2 064€ TTC et de l'entreprise Farjot pour un montant de 16 920€ TTC.

Renforcement Talus - Demande de subvention

Pour ces travaux, il est envisagé de faire une demande de participation au titre des amendes de police 2022.

Le dossier est à déposer en ligne avant le 16 mai 2022.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du département.

Accueil de Loisirs - Travaux

Montant inscrit au budget 2022 : 47 000 €

Lors du dernier conseil, plusieurs devis ont été évoqués pour la rénovation de l'accueil de loisirs :

- Devis de SUCHET Clément validé pour la fourniture et la pose des menuiseries en aluminium à rupture de pont thermique SAPA d'un montant de 34 795,20 € couleur gris. Suite à l'augmentation du prix des matières premières un devis réactualisé nous a été transmis pour un montant de 37 296€ TTC.

Devis concernant les autres travaux envisagés :

- Devis de AUBONNET pour une baisse du plafond d'un montant de 7 226,39 €.

- Devis de HUGUES pour 4 aérothermes pour la mi- saison afin d'éviter la mise en route de la chaudière fioul et la reprise des luminaires suite à la baisse du plafond d'un montant de 4 773,894 €.

Le Conseil valide ces trois devis.

Accueil de Loisirs - Demande de subvention

Pour ce projet, nous pouvons demander 2 subventions différentes

- Subvention auprès de la CAF dans le cadre des fonds locaux 2022 pour l'aide à l'investissement à hauteur de 50 % des dépenses HT subventionnables avec une subvention limitée à 50 000 €.

- Subvention auprès de la préfecture dans le cadre de la DETR avec un taux de subvention proposé de 25 % à 60 % pour des dépenses HT subventionnables de 30 000 € à 475 000 €.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire les deux demandes de subvention aux taux de 40% pour la CAF et 40% pour la DETR.

Cimetière Travaux

Montant inscrit en dépenses nouvelles au budget 2022 : 30 000 €

Les travaux envisagés pour la deuxième tranche de rénovation du cimetière sont la fabrication et la pose de couvertines en aluminium sur les murs périphériques du cimetière. Des devis ont été demandés à l'entreprise Cherpin et à l'entreprise Larue TP pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil valide le devis de l'entreprise Cherpin pour un montant de 30 000€ TTC pour la réfection de 3 des 4 murs périphériques.

Cimetière - Demande de subvention

Pour ce projet, nous pouvons faire une demande de subvention auprès du département (à déposer avant le 16/05) dans le cadre de l'appel à projet à hauteur de 50 % maximum des frais engagés.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention.

Toiture Salle des Platanes - Demande de subvention

Lors du dernier Conseil Municipal, le devis de l'entreprise Champalle a été accepté pour un montant de 19 678,80 € HT soit 21 646,68 € TTC.

Monsieur le Maire propose de demander un fonds de concours à la COR pour aider à financer ce projet sachant que le montant du fonds de concours ne peut pas être supérieur à 50 % du montant HT du projet.

Une enveloppe de 28 992 € a été allouée pour notre commune pour la période 2021-2023.

Après renseignements reçus de la COR concernant les demandes de fonds de concours, le montant minimum d'aides requis pour déposer un dossier est de 10 000€.

Aujourd'hui nous ne pouvons pas déposer de dossier pour ce projet car 50% du montant du devis est inférieur à 10 000€.

Le Conseil Municipal réétudiera ce dossier ultérieurement.

Rénovation WC publics Filatures

Montant inscrit au budget 2022 : 17 000 €

Devis reçus pour la rénovation WC Filatures :

- Devis de Mobilier Urbain Beaujolais d'un montant de 13 586,50 € HT soit 16 303,80 € TTC. Sur ce devis reste à la charge de la commune la modification de l'arrivée d'eau et de l'alimentation électrique.
- Devis de Larue TP avec habillage mur et plafond compact de 2.5 mm gris pour un montant HT de 13 678,85 € HT soit 15 046,74 € TTC (sous réserve de changement de prix de la matière première)
- Devis de Larue TP avec habillage mur en faïence et plafond compact de 2.5 mm gris pour un montant HT de 12 738,85 € HT soit 14 012,74 € TTC (sous réserve de changement de prix de la matière première)

Le conseil valide le devis de l'entreprise Larue avec habillage mur et plafond compact pour un montant de 15 046,74€ TTC.

Rénovation WC publics Filatures - Demande de subvention

Pour ce projet, nous pouvons faire une demande de subvention auprès de la région dans le cadre du bonus ruralité à hauteur de 40 % maximum des frais engagés.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention.

Terrains aménagés

Montant inscrit au budget 2022 : 20 000 €

Projets 2022 dans cette opération :

- Réalisation d'une aire de camping-car située à la Salle Polyvalente.
Le projet est toujours en cours d'étude.
- Piste BMX sur le city stade pour les enfants.
Le projet est en attente de retour de devis.
Le Conseil propose de valider ce projet avec le CME.

Modification du PLU

Montant inscrit au budget 2022 : 7 000 €

La première réunion a eu lieu le lundi 28 mars avec le cabinet Réalités pour voir les modifications à apporter au PLU.

Il faudra prévoir une somme supplémentaire au budget pour le coût de l'enquête publique (commissaire enquêteur) et des insertions dans la presse.

A ce jour, nous n'avons pas encore reçu le devis du cabinet.

Demande versement fonds de concours - Travaux mairie

Pour les travaux à l'étage de la mairie, la somme de 5 000 € a été accordée dans le cadre du fond de concours 2020. Aujourd'hui les travaux sont terminés.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à demander le versement de ce fonds de concours.

Prélèvement Légionnelle - Salle Polyvalente

Par courrier du 19 octobre, le cabinet GLBM nous a informé de sa fin d'activité pour la recherche et le dénombrement des légionelles dans les eaux chaudes sanitaires. Ils ont transmis nos coordonnées à un laboratoire partenaire qui pourrait proposer une prestation de qualité à des tarifs négociés (accréditation Cofrac ISO EN NF 17025 obligatoire).

Pour notre commune un seul site est à contrôler : Salle Polyvalente avec 3 points de prélèvements (douchette cuisine - douche - robinet buvette).

Tarifs cabinet GLBM pour la prestation du 13/12/2021 172.80 €

Convention proposée par le laboratoire Terana de LEMPDES (Puy de Dome)

Montant proposé 185.40 € pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2024.

Le Conseil accepte de valider cette convention.

Assurance Commune - Contrat Villassur

Suite à une réactualisation des contrats de la mairie, des modifications ont été apportées à notre contrat Villassur.

Pour l'année 2021, la cotisation pour ce contrat était de 9599,23€.

Avec ce nouveau contrat la cotisation annuelle 2022 serait de 8 670,92€.

Le Conseil accepte ce nouveau contrat.

Baux communaux

Une demande de location a été faite pour le dernier logement libre situé au 15 rue de la Creuse par la famille Lemeunier à partir du 19 mai pendant les travaux dans leur résidence principale.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le bail pour cette location.

La coiffeuse cessera son activité au 30 juin 2022. Elle cherche un repreneur pour le salon de coiffure.

Demande de subvention

Nous avons reçu une demande de subvention de l'AFSEP (association française des sclérosés en plaque).

Le Conseil n'accorde pas de subvention à cette association.

Questions Diverses

- Le Conseil donne un avis favorable pour le transfert de licence IV pour le restaurant « Le Filature » - licence venant de THIZY LES BOURGS ;

- Date du prochain conseil municipal : le 17 juin 2022 à 20h.

Séance levée à 21h30

Fait à Saint-Vincent-de-Reins

Le 2 mai 2022

